

## EFA78 - Association départementale des Yvelines

http://www.efa78.org

bonjour11@efa78.org

Tél. : 01 34 62 21 22

- Nouvelle adhésion    
  Renouvellement    
  Ancien adhérent d'un autre département : EFA.....

	ADHÉRENT(E)	CONJOINT(E)
NOM		
	Indiquer le nom qui devra figurer sur le certificat fiscal :	
PRENOM		
DATE DE NAISSANCE		
PROFESSION		
<input type="checkbox"/> Célibataire seul(e) <input type="checkbox"/> avec enfants <input type="checkbox"/> Concubins <input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)		
ADRESSE		
TELEPHONE DOMICILE		
TELEPHONE PORTABLE		
E-MAIL		

**Vous adhérez en tant que :**  
(plusieurs réponses possibles)

- Famille adoptive  
 Postulant(s)  
 Début de démarche d'agrément le ...../...../.....  
 ou  
 Agrément depuis le ...../...../.....  
 Adhérents adoptés majeurs  
 Famille élargie  
 Autre (à préciser)

ENFANTS	Date de naissance	Mode d'arrivée	Pays de naissance	Date d'arrivée	Type d'adoption
Prénoms		Enfant biologique, ASE, AFA, OAA (précisez lequel) ou démarche individuelle			simple, plénière kafala

J'accepte qu'EFA78 mémorise mes données personnelles et m'envoie les informations (événements, ...) par courrier électronique\*\*\*

### Formule d'adhésion choisie :

- Cotisation 2020 statutaire 38 euros \*  
 **Cotisation 2020 statutaire + abonnement à *Accueil*\*\* 56 euros \*** (soit 38€ + 18€)  
 Cotisation de soutien + abonnement à *Accueil*, minimum 71 euros, à compléter ... euros \*

### A noter :

\*Après la déduction fiscale, la cotisation statutaire revient à **13 euros**. La cotisation (statutaire ou de soutien) ouvre droit à une **réduction fiscale de 66 %** du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré.

\*\*Les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel d'abonnement de 18 euros à la revue trimestrielle *Accueil* (au lieu de 36 euros).

### Comment être actif dans le fonctionnement de votre association ?

- J'accepte d'être contacté par de futurs adoptants pour partager mon expérience (famille contact).  
 J'accepte d'être contacté par l'association pour apporter mon témoignage.  
 Je peux apporter une aide logistique à l'association (envois de courriers, pique-nique, ...).  
 Je peux aider, de façon ponctuelle, l'association (aides diverses,...) ; préciser en commentaire.

Ce bulletin et votre règlement à l'ordre de « EFA Yvelines » sont à retourner à :  
**M. Patrice PRIVE-BELLOCQ**  
**38, avenue du Chesnay**  
**78170 LA CELLE SAINT CLOUD**

### Vos commentaires (suggestions, aides, etc ...) :

**Date et signature des adhérents :**

\*\*\* **Règlement Général sur la Protection des Données** : Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé pour gérer les adhésions et les activités de notre association. Elles sont conservées pendant 10 ans après notre dernier contact sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire, ou si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant dans les conditions décrites ci-après. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'association s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.), hormis à la fédération EFA, au routeur pour les éléments nécessaires à l'envoi de la revue Accueil et à l'UDAF. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le président de l'association.

## **Votre adhésion est importante pour la représentativité et la légitimité de notre mouvement.**

Une fédération forte de plus de 6 000 familles est entendue au sein des instances traitant de l'adoption.

**Votre voix s'ajoute à toutes les autres afin de témoigner du vécu des familles adoptives et des adoptés et défendre au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à avoir une famille.**

## **Que m'apporte l'adhésion à EFA ?**

En adhérant à Enfance & Familles d'Adoption des Yvelines, vous rejoignez les 150 familles du département qui participent à la vie de notre mouvement et, bien au-delà, vous entrez dans le cercle des 6 000 familles et adoptés majeurs répartis en France au sein des 88 associations départementales affiliées à la fédération Enfance & Familles d'Adoption.

### **Vous recevez régulièrement**

- les invitations à nos rencontres (journées familiales, réunions d'information pour les postulants...), aux conférences et débats que nous organisons périodiquement ,
- notre bulletin local d'information (la *Gazouillette*) et la newsletter d'EFA78 ,
- la newsletter bimestrielle de la fédération ,
- en vous abonnant, la revue trimestrielle *Accueil* publiée par la fédération EFA, seule revue française exclusivement consacrée à l'adoption. Chaque numéro comporte un dossier thématique, vos témoignages, des rubriques (santé, juridique, adoption internationale, ...). En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel (remise de 50 % par rapport au prix public).

### **Vous avez accès**

- à la permanence téléphonique d'EFA Yvelines, plusieurs soirs par semaine, au 01 34 62 21 22 ,
- à la ligne nationale d'écoute destinée aux familles : 01 40 05 57 79 – Informations sur : <[www.adoptioneafa.org](http://www.adoptioneafa.org)> ,
- selon votre demande, à une mise en contact avec des familles adoptives avec lesquelles vous souhaitez échanger (ex : parents ayant adopté des enfants « grands » ou via tel OAA ou dans tel pays, parents célibataires, parents ayant déjà des enfants, etc.) ,
- à Profilia, le service professionnel de soutien à la parentalité adoptive d'EFA Yvelines ,
- aux groupes d'échanges, groupes de parole, café des parents, ... ,
- à une information et un accompagnement vers un enfant à besoins spécifiques grâce à notre service ERF ,
- et vous bénéficiez de l'écoute, de l'expérience de nombreuses familles aux parcours multiples et variés.

### **Via l'accès Internet, nous avons développé pour vous**

- un site d'information privilégié : [www.efa78.org](http://www.efa78.org) ,
- une adresse contact : [bonjour11@efa78.org](mailto:bonjour11@efa78.org) .

Notre association départementale étant membre de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) des Yvelines, vous êtes membre également de cette institution et à ce titre bénéficiez de leur représentation et des services aux familles.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur [www.efa78.org](http://www.efa78.org) ou sur demande à [bonjour11@efa78.org](mailto:bonjour11@efa78.org)

## **À quoi sert ma cotisation annuelle ?**

Notre association reverse **22 euros** à la fédération EFA ainsi qu'une cotisation à l'UDAF.

La fédération EFA est devenue en plus de 65 ans l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (ministère des Solidarités et de la Santé, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère de la Justice), des élus et des différents organismes agissant en matière d'adoption (MAI, AFA...). Elle participe à l'évolution de la législation et des idées dans la société en intervenant dans les médias et auprès des élus politiques. Elle est membre du Conseil supérieur de l'adoption, du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, du Conseil national de la protection de l'enfance et du comité de suivi de l'Agence française de l'adoption. Elle mène des actions en justice pour défendre les intérêts des enfants et des familles adoptives, des missions dans les pays d'origine. Elle vous informe et vous accompagne grâce à ses publications, une newsletter bimestrielle et à son site (<[www.adoptioneafa.org](http://www.adoptioneafa.org)>).

Le solde restant à notre association départementale est consacré aux moyens nécessaires à son fonctionnement : organisation de manifestations, documentation, formations, location de salles, ... Il nous permet de vous accompagner avant, pendant et après l'arrivée de vos enfants, de pérenniser nos activités et de donner plus de poids à nos représentants dans les institutions (Conseil de famille des pupilles de l'État, Commission d'agrément) et dans les administrations locales.

